



COVID-19 : L'Ordre National des Infirmiers alerte sur la situation de la profession et annonce de nouvelles mesures d'urgence

Paris, le 8 avril 2020

Suite à une consultation exceptionnelle réalisée en ligne du 4 au 7 avril 2020 à laquelle près de 70.000 infirmiers ont répondu (soit plus de 20% des infirmiers inscrits à l'Ordre), l'Ordre National des Infirmiers alerte sur la situation particulièrement difficile des infirmiers, annonce de nouvelles mesures d'urgence et appelle les pouvoirs publics à intensifier leur action à destination de la profession et des patients.

Un besoin toujours aussi important en équipements de protection

L'Ordre National des Infirmiers rappelle le besoin urgent de protéger les infirmiers, en leur garantissant l'accès à des équipements de protection, et ce, sur l'ensemble du territoire, dans les établissements, comme en ville. En dépit des efforts répétés du Gouvernement, l'approvisionnement reste encore très hétérogène et insuffisant en France.

Ce sont ainsi près des trois quarts des infirmiers qui nous signalent ne pas disposer d'équipements de protection en quantité suffisante. Il s'agit aussi bien des masques (près de 78% des infirmiers disent ne pas en disposer en quantité suffisante), des sur-blouses (83%), des lunettes (65%), etc.

L'acheminement massif et la redistribution de ces équipements sur tout le territoire et dans les meilleurs délais sont indispensables. **L'Ordre National des Infirmiers appelle à ce que les infirmiers exerçant en EHPAD, établissements médico-sociaux ou à domicile, soient davantage considérés dans les efforts déployés par les pouvoirs publics pour équiper l'ensemble des professionnels de santé en matériel de protection.**

Par ailleurs, nous appelons à :

- **un dépistage systématique des personnels de santé qui le souhaitent pour garantir la sécurité de leurs proches et des patients qu'ils côtoient.**
- **des efforts de promotion de la part des pouvoirs publics et de l'ensemble des professionnels de santé en direction du télésoin infirmier.**

En effet, l'Ordre National des Infirmiers a obtenu la mise en place en urgence du télésoin le 19 mars dernier¹, afin de permettre aux patients Covid19 de pouvoir bénéficier sur prescription médicale d'une surveillance à distance (via vidéo ou téléphone) réalisée par un infirmier. **Le télésoin est majoritairement plébiscité par les infirmiers (à 65%)**. L'un de ses atouts majeurs est de permettre à l'infirmier d'éviter le contact direct afin de garantir et optimiser la prise en charge de tous les patients.

Pressions, menaces, voire agressions : accompagner au mieux les infirmiers concernés

La consultation que nous avons menée nous indique que **12% des infirmiers ont déclaré avoir subi des pressions, menaces ou injures en rapport à leur profession, et 6% déclarent avoir subi une agression visant à leur dérober du matériel**. Nous **condamnons fermement ces actes intolérables**. Nous devons agir au plus vite, en concertation avec les pouvoirs publics, pour que ces actes cessent, dans les meilleurs délais.

L'Ordre des infirmiers appelle tous les infirmiers victimes de tels agissements à porter plainte. Ils seront accompagnés dans leur démarche en contactant les instances locales de l'Ordre. Par ailleurs, l'Ordre se réserve le droit de se constituer partie civile dans toutes les procédures engagées par des infirmiers ayant subi de tels actes.

La nécessité d'un soutien psychologique

Les soignants, et tout particulièrement les infirmiers, se retrouvent en première ligne face à l'épidémie. **Près de 79% des infirmiers consultés ont déclaré être davantage en souffrance professionnelle au regard de la situation actuelle**. C'est pourquoi nous avons souhaité compléter les dispositifs d'écoute mis en place par le Ministère de la Santé. Nous avons signé une convention de partenariat avec un collectif de psychologues solidaires qui a monté une plateforme appelée PsyCorona pour **permettre aux infirmiers d'accéder, en toute confidentialité, à des consultations gratuites tout au long de la crise sanitaire actuelle**. Cette plateforme, accessible en ligne, permettra aux infirmiers de prendre des rendez-vous directement avec des professionnels psychologues et psychiatres.²

¹ Pour plus d'informations, voir notre communiqué : <https://www.ordre-infirmiers.fr/actualites-presse/articles/covid-19-lordre-infirmiers-obtient-le-telesoin.html>

² Pour plus d'informations, voir la page dédiée sur notre site Internet : <https://www.ordre-infirmiers.fr/actualites-presse/actualite-covid-19/mise-en-place-de-rendez-vous-gratuits-avec-des-psychologues.html>

Dommages collatéraux : veiller à la qualité de la prise en charge des pathologies chroniques

Nous suivons avec attention l'évolution du suivi des patients atteints de pathologies chroniques. Disponibilité des professionnels de santé concernés, fréquence des visites, observance des traitements... L'épidémie de Covid-19 est susceptible de perturber certaines prises en charge, ce qui pourrait engendrer des complications, voire des séquelles, pour les patients concernés.

Ainsi, plus de 83% des infirmiers craignent pour la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients non Covid qu'ils suivent.

En conséquence, nous appelons de nouveau les établissements de santé à poursuivre leurs efforts pour instaurer des espaces différenciés (Covid / non Covid) et les professionnels de santé qui interviennent à domicile à mettre en place des tournées différencierées.

Nous appelons également les pouvoirs publics à considérer davantage la nécessité de veiller à la qualité et la continuité des soins pour tous, et ce, singulièrement pour les populations fragiles, à risque, et celles souffrant de pathologies chroniques.

« Nous atteignons un stade critique de l'épidémie : les infirmiers sont ultra-sollicités depuis près d'un mois, notamment dans certaines régions particulièrement touchées. Et nous savons que nous sommes engagés dans un marathon. Si nous voulons, collectivement, faire face dans la durée, il est de notre devoir de mettre en place des mesures fortes pour soutenir les infirmiers afin qu'ils puissent continuer à délivrer au quotidien des soins de qualité en toute sécurité pour les patients », souligne Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers.

--

CONTACT PRESSE

Adrien de Casabianca

06 30 30 34 84

adrien.decasabianca@gmail.com